

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON  
-----

**Séance du 14 novembre 2013**

**à laquelle étaient présents :**

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BON, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme METGE, Mme OBRIOT, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (3) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme LECOMTE LE GRAND (représentée par Mme GINDRE), Mme REVEL (représentée par M. BON).

Membres excusés : (4) M. BARRON, M. EL HASSOUNI, Mme HERVIEU, Mme TOLLOT.

Date de convocation : 6 novembre 2013

**Délibération n° : 62-2013**

**Objet : Acceptation de dons en hommage à Madame Myriam BERNARD**

Lors du Conseil d'Administration du 19 juin dernier, un hommage a été rendu à Madame Myriam BERNARD, administratrice du CCAS, conseillère municipale déléguée à l'aide sociale, conseillère communautaire ; décédée en mai 2013.

Afin d'honorer sa mémoire, quelques uns de ses collègues de travail de l'Agence de Service et de Paiement ainsi que son syndicat d'appartenance, la CFDT, souhaitent faire des dons au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon pour un montant global de 915 €.

Ces dons se répartissent comme suit :

- Monsieur ANDRE Patrice = 200 €,
- Monsieur et Madame AULAS Nicolas = 25 €,
- Madame KERMANE Béatrice = 30 €,
- Syndicat CFDT = 660 €.

Aussi, les membres du Conseil d'Administration :

- décident l'acceptation de tous les dons en faveur du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon,
- disent que ces dons sont enregistrés au chapitre 77 nature 7713.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Finances : 1

Receveur Municipal : 2

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

19 NOV. 2013



Pour le Président et par délégation,  
La Directrice Générale,

Nathalie POPADYAK



**PUBLIÉ LE 15 NOV. 2013**